
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 OCT 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 18 .0472 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Archivistes pour le compte du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, session 2018.

Ce sont :

ARCHIVISTES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DORONTI ALASSANE	000865	B7993480	31/12/95
2	KABORE ABDOUL FATAOU	000923	B6304122	08/05/94
3	KABORE MADY	000372	B3326182	31/12/90
4	KAMBOU YERIE MARGUERITE	000331	B5440003	13/11/83
5	KARFO DIEUDONNE	000162	B8374718	21/03/92
6	NITTEMA NORBERT	000984	B5373261	28/11/87
7	PAKMAGDA JEAN CLAUDE OLIVIER	000632	B0734846	29/08/90
8	SANOU M. K. EDOUARD	035145	B10244676	16/08/93
9	YABRE EDOUARD SEYDOU	160005	B9668676	04/09/96
10	ZONGO ADELE	075085	B2314671	22/12/87

ARCHIVISTES

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

